



Augmentation du taux TVA

Comme on le sait, des nouveaux taux sont valables pour le calcul des taux TVA à partir du 1er janvier 2011.

Le GISA conduit les taux TVA sur la base de temps avec une « date à partir de ». Cela permet que des nouveaux taux puissent être saisis déjà à l'avance.

La base pour la fixation du taux à appliquer est la **date de livraison**.

Des livraisons avec une date de livraison avant le 1er janvier 2011 peuvent être facturées encore au choix longtemps avec les vieux taux.

Veillez contrôler vos taux TVA et adaptez-les en conséquence :

2. Fichier paramètres → 3. Maison → D = Taux TVA

A partir du 1er janvier 2011 les taux suivants sont valables:

Valable à	Taux 1	Taux 2	Taux 3
Jusqu'au 31.12.10	7,6 %	2,4 %	3,6 %
01.01.2011	8 %	2,5 %	3,8 %

Kehrsatz, le 30. novembre 2010/chw